



Master Droit de l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit de l'entreprise. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041189

HAL Id: hceres-02041189

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041189>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110052318

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit de l'entreprise

Présentation de la mention

La mention est un creuset de nombreuses spécialités et parcours mêlant formation à la recherche et préparation professionnelle. Elle a d'excellents appuis en recherche avec des centres de recherche correspondant aux champs couverts. Toutefois, l'émiettement des centres de recherche se retrouve dans l'architecture de la mention. La qualité des spécialités et des parcours est indéniable, mais leur lisibilité est loin d'être parfaite au sein de la mention. La pesanteur historique et le goût pour l'autonomie restent importants et rendent le décryptage extérieur moins facile que ce qu'il est possible de faire. Ainsi, la mention « Droit de l'entreprise » ancrée en seconde année d'un côté sur une spécialité centrale « Droit des affaires » déclinée elle-même en trois parcours dont « Juriste d'entreprise », « Juriste d'affaires » et « Droit fondamental des affaires ». De l'autre, elle regroupe un pôle bien structuré de « Droit social », mais avec des branches difficiles à dissocier sans entrer dans le détail des organigrammes.

Il faut souligner la qualité des programmes et la solidité des équipes pédagogiques

Avis condensé

● Avis global :

L'ensemble des parcours proposés est solide, structuré tant du point de vue programmatique, que du point de vue du support scientifique. Les spécialités délibérément professionnalisantes sont bien inscrites dans les besoins exprimés des professions concernées. Elles répondent, tant au plan national que régional, aux exigences de la formation de juristes et/ou de juristes gestionnaires de haut niveau. Les regrets susceptibles d'être exprimés sont ceux d'une persistance à ignorer le rôle de la première année de master, d'une grande parcellisation des formations. Ce qui peut être souligné positivement, est l'effort réalisé dans de nombreuses spécialités pour concilier les parcours recherche et professionnel. L'impression globale est très positive.

● Points forts :

- Qualité des programmes pris indépendamment.
- Ancrage des spécialités de la mention sur des équipes de haut niveau et des centres de recherche connus et reconnus.
- Liens forts avec la demande de formation par la diversité des champs et le niveau de formation.

● Points faibles :

- Lisibilité de l'ensemble assez difficile.
- Très faible usage des langues européennes, notamment l'anglais dans l'enseignement. Il semble que l'anglais à ce niveau ne devrait plus être un enseignement propre, mais un vecteur d'enseignement, notamment pour des juristes s'inscrivant dans une profession fortement ouverte aux apports européens et à la globalisation.



- Mauvaise connaissance du devenir des diplômés dans certaines spécialités.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Rendre plus cohérente la liaison M1/M2.
 - Rendre encore plus lisible la mention « Droit de l'entreprise » en approfondissant les branches actuelles et en évitant les titres de parcours susceptibles de créer la confusion pour les destinataires de l'information : entreprises et cabinets de juristes.
 - Développer l'usage des langues comme vecteurs d'expression de la substance enseignée.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention répond globalement aux exigences d'une formation de haut niveau scientifique pour les axes recherche et de formation adaptée aux exigences des professions dans les spécialités orientées vers la formation aux métiers.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention « Droit de l'entreprise » est bien positionnée au regard de l'offre tant régionale que nationale. Un effort est concevable pour une plus grande ouverture européenne sur le modèle de la spécialité « Droit social ».

Le soutien des équipes de recherche est de grande qualité dans les branches majeures de la mention. Les équipes d'enseignants sont composées d'auteurs et de chercheurs reconnus.

Les spécialités professionnelles sont conçues en accord avec les professionnels concernés et sont en cohérence globale avec les exigences de l'exercice des professions cibles. Il faut reconnaître que si l'usage des langues autres que le français comme vecteurs de l'enseignement est à améliorer, la profession de juriste est encore aujourd'hui très nationale.

La mention sauf dans une des spécialités de « Droit social » reste encore réservée sur les développements internationaux. Toutefois, les premiers développements vers d'autres pays (Argentine, Maroc, Roumanie et autres Etats de l'Union) semblent augurer d'une adoption progressive de l'idée que cette ouverture est un axe pertinent de développement pour l'Université Toulouse 1 - Capitole.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure en trois branches de la mention est bonne. Elle souligne cependant le souci, peut être trop fort d'autonomie des différents animateurs académiques toulousains. De même, la lisibilité externe est encore perfectible. A la limite, l'impérativité d'un regroupement dans une unique mention pourrait paraître excessive. Par exemple, le lien du parcours « Droit de la santé et protection sociale » avec la mention peut paraître ténu, voire artificiel.

La démarche pédagogique adoptée dans l'ensemble paraît adaptée et les spécialités qui conjuguent les axes recherche et professionnalisation semblent avoir bien maîtrisé le caractère artificiel dans ce type de mention d'une scission trop nette entre les deux voies. La politique des stages est classique et sérieusement organisée. Il est possible de s'interroger sur l'opportunité d'insérer un stage dans la formation à la recherche afin d'éviter la perte de contact avec le réel pour des juristes qui s'orientent vers les carrières académiques.

La mutualisation atteint un niveau raisonnable dès lors que la politique de limitation de la taille des groupes est considérée comme essentielle dans la relation avec les étudiants. Les quelques spécialités qui utilisent la co-



habilitation le font avec beaucoup de pertinence. Cela est vrai pour le « Droit de la santé et la protection sociale », mais aussi dans d'autres spécialités, notamment dans le bloc « Droit et gestion » dans ses différentes déclinaisons.

La codirection de la mention qui est indiquée comme répondant à une demande de l'administration, traduit en réalité la dissociation des deux branches : « Droit des affaires » et « Droit social ». Plus qu'une codirection, elle exprime une dualité de directions répondant à une dualité de champs de formation et de recherche. Au-delà, les dossiers ne montrent pas tous une démarche interne de participation des équipes à la réflexion sur les axes majeurs à privilégier et l'évaluation des enseignements procède plus du bouche à oreilles que d'une systématisation, même dans les limites étroites de la loi.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le bilan est positif, mais il résulte moins d'une étude systématique que de l'expression de tendances longues. Il en est ainsi des étudiants ayant préparé la spécialité « Droit des affaires » avec le Diplôme d'Université de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) ou de ceux qui ayant choisi la voie de la recherche ont, après leur thèse de doctorat, réussi l'un des concours de recrutement des enseignants en droit. Le rapport d'auto-évaluation souligne avec justesse que les outils et les personnes compétentes à cet effet manquent au sein de l'université et que les références sur le devenir des diplômés viennent pour l'essentiel des associations d'anciens. Les spécialités qui ont pu s'interroger sur le placement des étudiants semblent montrer que les flux des diplômés vers les métiers visés par les formations est très positif.

Il ne fait pas de doute qu'il existe au sein de cette mention une forte conscience du réel et des lacunes à combler.

Avis par spécialité)

Droit fiscal de l'entreprise

Une formation de réputation nationale pour l'ensemble des champs de la fiscalité de l'entreprise et de l'entrepreneur. La formation comporte une équipe solide et équilibrée de professionnels de haut niveau et d'universitaires avec un fort soutien scientifique.

- Points forts :
 - Très bon ancrage scientifique sur le Centre européen d'études fiscales.
 - Excellent équilibre entre les formations sur un an et sur deux ans avec une très grande flexibilité permettant aux personnes en formation continue de suivre le rythme des étudiants s'ils ont une liberté suffisante.
 - Equipe de grande notoriété.
- Points faibles :
 - Stage un peu court.
 - Insuffisance en apparence de la dimension européenne et internationale.
 - Faible place de l'anglais comme vecteur d'enseignement.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Développer quelques enseignements en anglais pour permettre une formation plus pertinente des fiscalistes européens.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit des affaires

- Avis :

Il apparaît que les trois parcours de cette spécialité sont de grande qualité. Les parcours « Droit fondamental des affaires » et « Juriste d'affaires » /DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) ont une réputation nationale indiscutable et leur ancienneté permet de le constater sur une longue période. Le premier a été un vivier d'enseignants, professeurs et maîtres de conférences des universités, le second a nourri les cabinets d'avocats dans de nombreuses villes en France.

- Points forts :
 - Très bonne insertion des parcours professionnels.
 - Vivier de qualité pour la recherche pour le parcours « Droit des affaires fondamental ».
- Points faibles :
 - Absence d'enseignement en anglais.
 - Évaluation interne et suivi des diplômés perfectibles.
 - Lisibilité mauvaise par duplication de titres.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Développer quelques enseignements en anglais pour permettre une formation plus pertinente des juristes d'affaires ouverts au monde.
 - Clarifier les appellations.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Secteur financier

- Avis :

La mixité recherchée du droit et de la finance apparaît intéressante. Il en va de même de l'équilibre des matières retenues dans la formation ainsi que de la participation des professionnels. La passerelle vers la recherche est bonne.

- Points forts :

- Très bonne reconnaissance.
- Originalité d'un diplôme qui répond à un besoin fort et croissant.

- Point faible :

- Manque d'ouverture à la formation permanente.

- Recommandation pour l'établissement :

- Ouverture vers les personnes en activité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit des transports

- Avis :

La spécialité « Droit des transports » constitue une formation originale et très adaptée aux besoins des entreprises régionales et nationales.

En outre il est à souligner une bonne insertion de la formation permanente notamment quant aux horaires avec une mixité axe recherche et axe professionnel.

- Points forts :

- Très bonne reconnaissance du secteur professionnel.
- Originalité d'un diplôme qui répond à un besoin fort et croissant de bons spécialistes.

- Points faibles :

- Pas d'enseignement en anglais dans un secteur fortement internationalisé.
- Pas de rattachement à un centre de recherche spécialement dédié.

- Recommandations pour l'établissement :

- Développer une ouverture aux personnes en activité.
- Adopter des enseignements en anglais et ouvrir la voie à une autre langue.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit de l'immatériel et des technologies de l'information

- Avis :

Spécialité très appréciée et qui mérite le soutien car, le secteur est demandeur en recherche juridique et dans les métiers liés aux NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) et à la propriété intellectuelle.

- Points forts :

- Très bonne reconnaissance du secteur professionnel.
- Co-habilitation avec une autre université locale pour l'un des sous-parcours qui donne aux scientifiques une double compétence et une sensibilité aux questions de protection de leurs créations ultérieures.



- Originalité d'un diplôme qui répond à un besoin fort et croissant de bons spécialistes.
- Points faibles :
 - Présentation un peu difficile à décrypter.
 - Devenir des étudiants non précisé.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Améliorer la présentation du diplôme.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Droit public des affaires

- Avis :

La mise en place de ce diplôme fortement marqué par le « Droit public », mais en réalité bien dans l'axe « Droit des affaires », fait l'objet d'une appréciation très favorable.

Les matières examinées sont essentielles dans la vie juridique des entreprises. Il pourrait cependant être utile de donner également aux étudiants une vision de quelques matières de « Droit privé ».

- Points forts :
 - Très bonne sélection des enseignements au regard des objectifs recherchés.
 - Double voie recherche et professionnalisation avec un corps enseignant de haut niveau.
- Points faibles :
 - Absence d'enseignement en « Droit de l'Union européenne », en « Fiscalité internationale » et en « Droit comparé ».
 - Pas assez de « Droit privé ».
- Recommandations pour l'établissement :
 - Lien à renforcer avec la branche mère de « Droit des affaires ».
 - Développer quelques enseignements de « Droit de l'Union européenne » et de « Droit comparé » pour permettre une formation plus pertinente des juristes d'affaires ouverts au monde.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit et gestion de l'entreprise agricole et agro-alimentaire

- Avis :

La formation, rare en France, est très spécialisée et en même temps permet de former des juristes aptes à gérer des entreprises dans un secteur très particulier où les contraintes juridiques sont de plus en plus fortes.

L'approche multidisciplinaire et la formation pratique par un stage long sont à remarquer ainsi que l'ouverture éventuelle vers la recherche pour quelques personnes.

- Points forts :
 - Liens avec les métiers et double compétence gestion et droit.
 - Double voie recherche et professionnalisation.
- Points faibles :
 - Absence d'enseignement en langue anglaise et espagnole.
 - Formation qui semble avoir des difficultés à se développer.



- Recommandation pour l'établissement :
 - Poursuivre la promotion du diplôme et envisager pour le consolider de l'inscrire dans un processus d'apprentissage.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit et gestion

- Avis :

Paradoxalement, la spécialité « Droit et gestion » est une formation généraliste. La voie paraît assez adaptée à la formation de futurs cadres généralistes dans les entreprises et semble répondre à la formation d'étudiants dont les choix professionnels ne font pas du droit un axe majeur. La formation peut aussi aisément accueillir des étudiants qui ne sont pas issus du vivier des formations juridiques.

- Points forts :
 - Très bonne insertion des étudiants dans la vie active.
 - Double formation.
- Point faible :
 - Absence d'enseignement en anglais.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Poursuivre avec ce diplôme en renforçant la maîtrise des langues de la vie des entreprises.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit social

- Avis :

La spécialité est dédoublée en recherche avec des enseignements de « Droit du travail et de l'emploi » (DTE) et professionnelle « Droit et management social de l'entreprise » (DMSE). La bipolarisation, fort bien décrite dans le dossier, fonde la distinction des enseignements et formations proposées et l'équipe et les animateurs semblent fortement dédiés à leur formation. Il semble qu'aussi bien dans la voie recherche appuyée sur un centre réputé en « Droit du travail » et « Droit social » que dans la voie professionnelle, la recherche de l'excellence est le critère privilégié. La voie professionnelle est renforcée par une formation aux techniques majeures de la « Gestion des ressources humaines » (GRH) indispensables aux praticiens qui s'orientent vers la direction en entreprise.

- Points forts :
 - Liens avec les métiers et double compétence GRH et « Droit des relations sociales dans l'entreprise » avec d'excellents partenariats.
 - Double voie recherche et professionnalisation.
- Point faible :
 - Les enseignements en langue anglaise devraient trouver une place plus pertinente.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Poursuivre la politique mixte de cet excellent diplôme.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+



Droit de la santé

- Avis :

Les objectifs sont triples : formation au « Droit de la santé », au « Droit de la protection sociale » et à la « Gestion des relations de travail dans les établissements de santé ». Ce diplôme qui est ouvert aux étudiants de la faculté de médecine, qui se dédouble tant avec la dualité recherche et profession qu'avec celle de formation juridique initiale et permanente, est très bien conçu et en bonne cohérence avec les besoins exprimés du secteur concerné avec des développements hors de France.

- Points forts :

- Appui scientifique solide avec l'Institut de recherche en droit social.
- Formation permanente et alternance bien développée avec une coordination avec les plans régionaux de formation.
- Excellent suivi des diplômés.

- Point faible :

- Une régionalité fondatrice trop forte, mais avec une politique d'externalisation correctrice qui commence.

- Recommandation pour l'établissement :

- Poursuivre la promotion de ce diplôme hors de la région.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Droit et science du travail européen

- Avis :

Une excellente formation, en recherche comme en professionnalisation, multidisciplinaire et comparative sur les droits du travail en Europe qui permet de conduire les chercheurs ou futurs praticiens à regarder les normes et pratiques extérieures au sein de l'UE.

Une insertion de la formation dans un réseau européen et international (Canada) avec la faculté pour les étudiants de faire tout un semestre d'étude dans une université membre du réseau.

- Points forts :

- Stage impératif de longue durée.
- Accompagnement vers l'emploi très sérieux.

- Point faible :

- L'appui scientifique du laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'emploi et les ressources humaines et le CEREQ (Centre d'étude et de recherche sur les qualifications) est imprécis et il semble que le diplôme soit plus professionnel que recherche.

- Recommandation pour l'établissement :

- Poursuivre la promotion de ce diplôme à vocation européenne.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A